

EMOT SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 mars 2022 sous réserves d'incidents

Par acte sous seing privé en date du 19/02/2022, il est constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : EMOT

Capital : 1.000 euros

Siège social : 75 Impasse des Genets - 84300 Les Taillades

Objet : Concession de la marque Embrunman

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre les associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

GERANT : Madame ANNE VERGEZ demeurant 75 Impasse des Genets - 84 300 LES TAILLADES

Immatriculation : au RCS d'AVIGNON

Pour avis,
3953233

Publié le 15/03/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 15 mars 2022